

## Lettre circulaire No. 3, janvier 2019

De Yina Avella/ Défense des droits des victimes du conflit et des populations indigènes et paysannes  
Un projet de coopération par l'envoi de personnes de COMUNDO

### Los Portadores de Sueños



#### Altagracia – Lutte pour le retour dans le territoire ancestral

En septembre dernier, une action juridique a été déposée devant l'instance administrative en charge de l'administration des terres en Colombie, la ANT (Agencia Nacional de Tierras). Nous travaillons depuis plus d'une année sur l'enquête et la documentation de l'affaire en lien avec les communautés indigènes du département de Vichada et le déplacement forcé de leur territoire ancestral d'environ 19.000 hectares.

Cette action a pour objectif la révocation des décisions d'attribution de terres dans les années 1993, 1995 et 2006 à plusieurs familles dans la municipalité de La Primavera. A nos yeux, ces décisions sont illégales dans la mesure où les autorités en charge de l'administration des terres de l'époque, anciens INCORA et INCODER, ont attribué des titres de propriété des terres faisant partie des territoires ancestraux des communautés indigènes Sikuaní, Cuiba et Amorua à des paysans venus d'autres régions du pays. À l'époque des attributions, de nombreuses familles indigènes habitaient sur ces terres, avoisinantes à une réserve indigène légalement constitué depuis 1981. Selon la législation colombienne, pour se voir attribuer le

#### Adresse de contact – Yina Avella

Si vous souhaitez recevoir à nouveau ou ne plus recevoir cette newsletter, veuillez contacter : maria.zogg.comundo@bluewin.ch - COMUNDO prend entièrement à sa charge les coûts de mon interstion. Si vous désirez soutenir mon projet, les informations correspondantes se trouvent sur la dernière page.



## Lettre circulaire No. 3, janvier 2019

De Yina Avella / Défense des droits des victimes du conflit et des populations indigènes et paysannes

titre de propriété sur des terres publiques « baldios », parmi les conditions qui devaient être remplies : il fallait, d'une part vivre sur le territoire en question et, d'autre part, exploiter économiquement les terres. Or, en l'espèce, les personnes qui ont bénéficié des titres de propriété de ces terres ne remplissaient pas ces conditions.



Depuis 2010, ces terres ont été vendues ou données en usufruit à une grande entreprise, propriété d'un important homme politique du département de Cesar, ayant été plusieurs fois l'objet d'enquêtes pénales et administratives pour des affaires floues. C'est durant cette même année que des hommes fortement armés sont arrivés pour déplacer de force les indigènes. Aujourd'hui, ces indigènes déplacés de force vivent dans une extrême misère et se retrouvent confinés dans un espace réduit à l'intérieur de la zone urbaine de La Primavera, alors que d'autres sont partis dans d'autres régions du pays et au Venezuela.

Actuellement, cette région, en particulier les terres de Altagracia, fait l'objet d'exploitations à grande échelle telle que des monocultures de palme africaine et de pins. Par notre travail, nous œuvrons en faveur du renforcement organisationnel et accompagnons juridiquement ces indigènes dans la défense de leur territoire. De plus, nous comptons désormais avec le

soutien politique de l'Organisation National Indigène de Colombie (ONIC) et des sénateurs Aida Avella, Feliciano Valencia, Alberto Castilla et Ivan Cepeda. La lutte pour le retour sur les terres ancestrales d'Altagracia sera longue, cela en raison principalement du pouvoir économique et politique considérable de leur adversaire. Les membres de la communauté gardent toutefois l'espoir d'un retour sur ces terres.

### **Recordar es volver a pasar por el corazon: les victimes de disparition forcée en Colombie**

Les plus de cinquante ans de conflit armé et de violence politico-sociale qui ont marqué l'histoire de la Colombie ont laissé derrière eux des milliers de personnes disparues. L'Etat colombien a investi beaucoup de ressources afin de rendre visible certains phénomènes de violence, alors que d'autres sont volontairement laissés dans l'ombre. Par exemple, la législation punissant les crimes en lien avec la séquestration de personnes, les statistiques, les enquêtes détaillées ainsi que des campagnes médiatiques dans ce domaine sont considérables et le système de protection des droits de ces victimes fonctionne relativement bien. Par contre, en ce qui concerne la disparition forcée, la société colombienne reste très peu informée, alors que selon le Centre National de Mémoire Historique le nombre de victimes de disparation forcée s'élèverait à 82'5998 personnes (entre 1958 et 2017). La Colombie compte ainsi plus de disparus de force que tous les autres pays du continent sud-américain ayant été confrontés à une dictature.

Les enquêtes, la recherche, l'identification et la restitution des corps des personnes qui ont disparu de force représentent un défi de taille pour la Colombie, et il faudra travailler de nombreuses années afin de répondre à ces familles qui aujourd'hui cherchent encore leurs bien-aimés disparus parmi les innombrables cadavres.



## Lettre circulaire No. 3, janvier 2019

De Yina Avella / Défense des droits des victimes du conflit et des populations indigènes et paysannes

Suite à la signature de l'accord de paix entre les FARC et le gouvernement colombien en date du 24 novembre 2016, la mise en œuvre de cet accord était attendue par les victimes du conflit avec un espoir non dissimulé. Cependant, la création des institutions qui se fondent sur cet accord s'est fait lentement, et elles tentent tant bien que mal d'élaborer leurs méthodologies et leurs stratégies de fonctionnement. Pendant ce temps, les victimes continuent à attendre.

Dans ce contexte, nombreuses sont les personnes qui ont eu le courage de dénoncer, après tant d'années de silence, la disparition de leurs proches. Au cours du mois de juillet 2018, nous avons ainsi organisé une journée d'accueil juridique et de réception des cas dans le village de



Medellin de l'Ariari, municipalité d'El Castillo, département de Meta. C'est une zone dans laquelle nous menons différents projets d'accompagnement aux victimes du conflit. Cette région située à cinq heures de Bogota, proche de la cordillère orientale des Andes, a été longtemps considérée comme une « zone rouge » en raison de la présence de plusieurs unités de combattants de la guérilla des FARC-EP. De plus, le parti communiste et le parti de l'Union Patriotique avaient une grande influence dans cette région, et lors des scrutins électoraux à la fin des années 80 et 90, plusieurs élus de ces partis avaient été placés dans les gouvernances locales de la région. Cela a eu pour conséquence que sa population a longtemps été stigmatisée et laissée à l'abandon. Depuis les années 1980, les habitants de cette région sont victimes d'assassinats, d'exécutions extrajudiciaires, de tortures, de bombardements, de déplacements massifs de population et de disparitions forcées, causés autant par l'armée que par les groupes paramilitaires et la guérilla.

En ce moment, nous apportons notre soutien au rassemblement des documents attestant de plus de 70 cas de disparitions forcées dans la région du Castillo, département de Meta. Nous accompagnons juridiquement plus de 20 familles dont un ou plusieurs membres ont disparu. Une des difficultés majeures que nous rencontrons est le fait que ces disparitions sont souvent survenues il y a déjà plus de 10 ou 15 ans. De ce fait, les recherches sont parfois menées par des frères et sœurs qui étaient mineurs à l'époque des faits et qui ne disposent d'aucune photo de leurs proches, de copie de document d'identité, ni d'informations précises sur la date ou l'endroit où la personne a été vue la dernière fois. Ces détails sont pourtant importants au moment de documenter le cas et d'entamer des actions et des recherches. La tâche s'annonce ardue, cependant nous ne disposons actuellement pas de suffisamment de personnes au sein de notre équipe. Pour cette raison, un de mes objectifs de travail durant l'année 2019 sera la recherche de fonds dans le but de renforcer l'équipe juridique de la Corporacion Claretiana notamment dans le but de travailler sur les cas de disparitions forcées.

Au mois de décembre 2018, nous avons pu organiser une semaine d'accueil, de documentation et de soutien aux familles des victimes de disparitions forcées de la municipalité du Castillo. Cette activité a été organisée en collaboration avec des institutions étatiques, l'Unité d'attention des victimes, le Bureau du Procureur, le Bureau du Défenseur du Peuple et le Centre de médecine légale, et grâce à une base de données partagée appelée Système d'information Réseaux de Disparus et Cadavres (SIRDEC). En ce qui me concerne depuis Bogota, j'ai dû préalablement concerter et organiser l'appel et le rassemblement des familles inscrites dans nos archives, ainsi que la logistique et la méthodologie appliquée dans le cadre de l'activité avec les fonctionnaires des différentes institutions et le CICR qui a financé cette activité. Nous avons pu compter sur un grand soutien du CINEP (Centro de investigación y educación popular), organisation qui a contribué au déroulement de deux activités similaires à celle-ci dans le département du Guaviare. Durant la semaine du 10 au 15 décembre 2018, des fonctionnaires de ces différentes institutions se sont rendus sur place afin de collecter les déclarations de nombreux cas qui



## Lettre circulaire No. 3, janvier 2019

De Yina Avella / Défense des droits des victimes du conflit et des populations indigènes et paysannes

n'avaient jamais été dénoncés ou reportés aux institutions auparavant. Au total, 92 victimes se sont présentées durant cette semaine. Le centre de médecine légale a effectué 82 prises de sangs aux membres des familles afin de trouver une possible correspondance génétique avec des cadavres déjà trouvés ou qui seront trouvés lors de la découverte d'éventuelles fosses communes dans d'autres régions. Tout ce travail est fait dans le but d'aider ces familles à retrouver la trace de leurs proches disparus.

### Plaidoyer pour les droits collectifs des communautés indigènes



Durant l'année 2018, les lignes de mon travail se sont quelque peu redessinées puisque mon travail se concentre considérablement sur le plaidoyer. Pour l'équipe de la Corporacion Claretiana, il est fondamental de rendre visible les procès des victimes que nous accompagnons auprès d'autres organisations, plateformes ou réseaux nationaux et internationaux. Ceci constitue à nos yeux une stratégie de protection et de sécurité pour les personnes qui vivent dans le territoire et qui parfois ne disposent pas de garanties réelles de protection de la part de l'Etat.

Pour faire face aux intérêts économiques et politiques représentés par des adversaires sans pitié dans la lutte pour la récupération de la terre, il est indispensable de faire connaître ces histoires de vie, de résistance et de lutte au plus grand nombre d'acteurs qui puissent apporter

un petit grain de sable dans ce combat acharné pour le respect des droits des plus démunis. Ainsi, en août 2018, la Corporacion Claretiana en collaboration avec OXFAM et ABColombia (plateforme de 5 organisations anglaises travaillant en Colombie pour la défense des droits humains) ont organisé un voyage de deux parlementaires du Royaume-Uni dans les départements de Meta et de Vichada, où nous œuvrons en faveur des communautés. Au même moment, à la Primavera, Vichada, se déroulait une rencontre interethnique appuyée et soutenue par la Corporacion Claretiana. J'ai ainsi été chargée d'organiser le voyage et l'agenda des parlementaires pour qu'ils puissent rencontrer et écouter les problématiques en matière de droits humains et collectifs rencontrées par les représentants des peuples indigènes de la Primavera-Vichada, de Porvenir-Meta et de Casanare.

De retour à Bogota, nous avons organisé et mené des réunions avec des députés de la République de la « Bancada alternativa » (groupe de députés de gauche et de partis alternatifs), avec l'objectif d'entamer un dialogue entre les parlementaires anglais et les députés colombiens sur la situation en matière de droits humains dans les départements de Meta, de Vichada et de Casanare. Ces réunions avaient également pour perspective de discuter du panorama législatif, politique et social du pays dirigé par un nouveau président et son gouvernement, ainsi que des défis auxquels ils sont confrontés dans le cadre des procès de justice transitionnelle et construction de paix en Colombie.

Début décembre 2018, nous avons organisé une semaine de plaidoyer au niveau national à Bogota. Des représentants et les « cabildos » (conseils de communauté) de 10 communautés indigènes ainsi que des paysans du Meta, de Vichada et de Casa-





## **Lettre circulaire No. 3, janvier 2019**

De Yina Avella / Défense des droits des victimes du conflit et des populations indigènes et paysannes

---

Il se sont déplacés à Bogota afin de rencontrer et d'échanger avec les fonctionnaires des différentes institutions compétentes en matière de droit à la santé, à l'éducation, de droits des femmes, de la jeunesse, de la justice propre (indigène), de la restitution des terres et sur la légalisation des terres. Au vu du lent avancement des processus au niveau régional et départemental, il était nécessaire de pouvoir élever les demandes au niveau national à Bogota.

Lors de cette semaine, les leaders se sont également réunis avec des fonctionnaires des ambassades d'Allemagne, de Suisse et de Grand-Bretagne, avec pour mission de faire connaître le contexte actuel en matière de violations des droits humains et des nouveaux conflits sociaux, ainsi que pour parler de la reconfiguration du contrôle armé sur le territoire. Dans ces régions, il y a actuellement des groupes armés illégaux, à savoir des paramilitaires, des groupes de dissidences des FARC, des narcotrafiquants, mais aussi l'armée qui se disputent le contrôle du territoire. Une conférence fut organisée dans une université de la capitale et les problématiques soulevées ont été reportées dans plusieurs journaux ainsi qu'à la radio par les médias.

### **„Los portadores de sueños...“. Quand rêver de vivre en paix, suppose de mettre sa vie en péril**

Défendre les droits humains est un exercice très risqué en Colombie. Selon le rapporteur spécial de l'ONU, Michel Forst, dans la Colombie du post accord de paix, les personnes les « plus en péril » sont les leaders sociaux qui apportent leur soutien dans la (re)construction de la paix.

Malgré le fait que le gouvernement ait mis en marche en décembre dernier une stratégie de diagnostic et de suivi des menaces à l'encontre des défenseurs des droits humains, des leaders sociaux et communautaires, appelée « Plan de acción oportuna (PAO) » dans le but de protéger la vie des leaders sociaux, de nombreuses voix se sont élevées pour souligner l'inefficacité de cette stratégie. Le nombre d'assassinats commis durant les 7 premiers jours de l'année 2019 pourrait confirmer l'inefficacité des mesures entreprises par le gouvernement. En effet, en à peine 7 jours, 7 leaders sociaux et communautaires ont été froidement assassinés dans différentes régions du pays (Magdalena, Cauca, Norte de Santander, Valle del Cauca et Caqueta).

Rappelons que selon l'Institut d'études pour le développement et la paix (Indepaz) le chiffre de leaders assassinés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 17 novembre 2018 s'élevait à 226. Le Bureau du défenseur du peuple quant à lui affirme qu'entre le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et le 31 décembre 2018, 431 leaders et défenseurs des droits humains ont été assassinés. Ces chiffres sont terrifiants, d'autant plus dans un pays qui prétend être sur la voie de la construction de la paix et de la réconciliation. Ce panorama est glaçant et nous devons être de plus en plus vigilants, prudents et prendre des mesures de protection adaptées au contexte actuel. Ainsi, il est à l'heure actuelle difficile de dire si nous transitons vers la « Paix » en Colombie.





## Lettre circulaire No. 3, janvier 2019

De Yina Avella / Défense des droits des victimes du conflit et des populations indigènes et paysannes

### Pour une justice sociale mondiale

COMUNDO est l'organisation leader suisse de coopération au développement par l'échange de personnes. En ce moment, elle compte 100 coopér-acteurs/trices en insertion sur 3 continents différents (Amérique du Sud, Asie, Afrique).

Dans les pays d'insertion, COMUNDO se concentre sur la protection des moyens d'existence, la démocratie et la paix et l'environnement. COMUNDO collabore avec des organisations partenaires locales engagées dans des projets durables avec les populations locales.

En Suisse, COMUNDO s'attache à favoriser des espaces permettant une prise de conscience des rapports globaux Nord/Sud. Elle sensibilise également la société civile et les décideurs/euses politiques à agir de manière responsable.

COMUNDO

Rue des Alpes 44

CH-1700 Fribourg

Mail : fribourg@comundo.org

Téléphone : +41 58 854 12 40

#### Votre don est important !

COMUNDO couvre les frais totales des coopér-acteurs/trices (formation, assurances sociales, coûts liés au projet, etc.). Ceci n'est possible que grâce à nos fidèles donateurs-trices. Nous vous remercions sincèrement de votre engagement.

#### Compte bancaire

CP 17-1480-9

IBAN CH89 0900 0000 1700 1480 9

